

DOSSIER RÉGIONAL

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre et adapter son élevage

ÉDITION 2025

GDS
SAURA

P. 6
PROPHYLAXIES 2024-2025
Règles de dépistages et Tarifs

P. 25 à 27
PLAN D'ASSAINISSEMENT
Petits Ruminants et Bovins

AGRICULTEURS



**VOUS SOUHAITEZ
ALLER DE L'AVANT
VOTRE BANQUE EST LÀ
POUR VOUS
ACCOMPAGNER.**

Crédit  Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.



Hervé GARIOUD

Président FRGDS
Auvergne Rhône-Alpes

édito

L'élevage dans toute sa diversité sur notre région est une activité difficile pour ses acteurs, mais nous sommes fiers et passionnés.

En ce mois de septembre 2024 où je rédige cet édito, le retour de la FCO et sa progression fulgurante depuis ce début d'été sur AURA impose à notre réseau solidarité, action, soutien et communication. Le sérotype 8 qui circule activement, a un impact clinique et léthal très fort.

Tous nos GDS départementaux en lien avec nos partenaires habituels font le maximum pour soutenir les éleveurs.

Je veux saluer le travail des vétérinaires lors de cette crise et notre collaboration.

La diversité de notre économie agricole sur notre grande région nous impose d'être pertinent et solide dans toutes nos sections régionales par espèce. Cette année, nous vous proposons un dossier complet sur l'impact du changement climatique. Notre rôle est d'accompagner les éleveurs dans l'évolution de la situation, et dans l'adaptation dont ils devront faire preuve pour la pérennité de leurs activités.

Elu à l'issue de l'Assemblée Générale de notre fédération au printemps dernier, je mettrai avec mes collègues Présidents, toute mon énergie au service des éleveurs et de notre réseau GDS.

Ce GDS Info est un condensé de nos actions et nos conseils pour chaque filière, avec des rappels toujours importants. J'espère qu'il vous aidera dans vos élevages.

Bonne lecture à tous !

sommaire

3. Editorial
4. L'organisation sanitaire multi-espèces
5. La section bovine du GDS de l'Ain
6. Prophylaxies 2024-2025 : les règles de dépistage et tarifs
8. Des formations à la carte - Aides aux jeunes installés - Caisse mutuelle coups durs

9. CHANGEMENT CLIMATIQUE

10. Le changement climatique : quelles conséquences ?
11. Attention aux coups de chaleurs !
12. Comment réagir pour le confort des animaux en bâtiment et au pâturage ?
15. Assurer l'abreuvement des animaux d'élevage en toute saison
16. Impact de la météo trop humide sur la qualité des fourrages
17. Les maladies vectorielles, une menace qui progresse
21. Impacts possibles du réchauffement climatique sur le parasitisme
22. Fortes chaleurs et transport
23. Le dérèglement climatique, un défi pour l'apiculture
24. Succomber au changement climatique : jamais de la vie !

25. Plan d'assainissement Petits Ruminants
26. Plan d'assainissement Bovins
28. Introduire des animaux, pas des maladies
29. Section Porcine : protéger nos élevages de la PPA
29. Section Équine : la vaccination de la rhinopneumonie
30. Section Apicole
31. Vos contacts au GDS de l'Ain - Adresses utiles

DOSSIER RÉGIONAL

L'ORGANISATION SANITAIRE MULTI-ESPÈCES

Le Conseil d'administration du GDS01 est constitué de représentants des sections par espèce et de membres de droit.

Les GDS sont reconnus Organisme à Vocation Sanitaire par l'Etat, pour toutes les espèces animales de rente. Pour obtenir cette reconnaissance, le GDS01 a été organisé en sections par espèce. Chaque section décide de ses actions et ses moyens et a ses propres adhérents. La cohérence générale est assurée par le Conseil d'administration du GDS.

MEMBRES DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GDS01

Avec voix délibérative

CHAVAND Thierry	Section apicole
LIMANDAS Jérôme	Section aquacole
JOURNET Pierre	Section bovine
DI SCALA Sarah et BERNARD Frédéric	Section caprine
MERLE Patrick	Section équine
BERGER Jean-Luc	Section ovine
A désigner	Section porcine
DE MASSIAS Éric	Syndicat des Vétérinaires
HAURAY Karine	Groupement Technique Vétérinaire
JARAVEL Norbert	Ede-Commission d'orientation de l'élevage
Michel JOUX	Chambre d'Agriculture
JOLIVET Xavier	Bovi-Coop (Groupement de producteurs)
COMTE Alain	Syndicat des commerçants en bestiaux
MELLET Philippe	FDSEA
GAVAND Martin	Jeunes Agriculteurs
CORDIER Mikaël	Fédération d'élevage de l'Ain
Et 10 membres désignés par les sections par espèce	

Avec voix consultative

Eric KEROURIO	DDPP01
Le DIRECTEUR	DDT01
FLOCHON Jean-Yves	Conseil départemental
CHARILLON Aurélie	Conseil départemental
RAPHANEL Gérard	FREDON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Judi 20 février 2025

à 9h30

aux Organisations d'Élevage
à Ceyzeriat

IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE

Les minéraux, garants d'une filtration de pointe pour la transformation des produits agricoles.

- ▶ Extraite au cœur de la France à Virargues dans le Cantal et transformée à Murat, la terre de diatomée est utilisée dans toute l'Europe. Elle est essentielle à la filtration des céréales fermentées, des produits de la vigne ou encore des jus de fruits et des saumures de fromagerie
- ▶ Il s'agit d'une substance naturelle non traitée chimiquement au service de l'agriculture
- ▶ La terre de diatomée est recyclée à plus de 95% après utilisation comme fertilisant dans l'agriculture



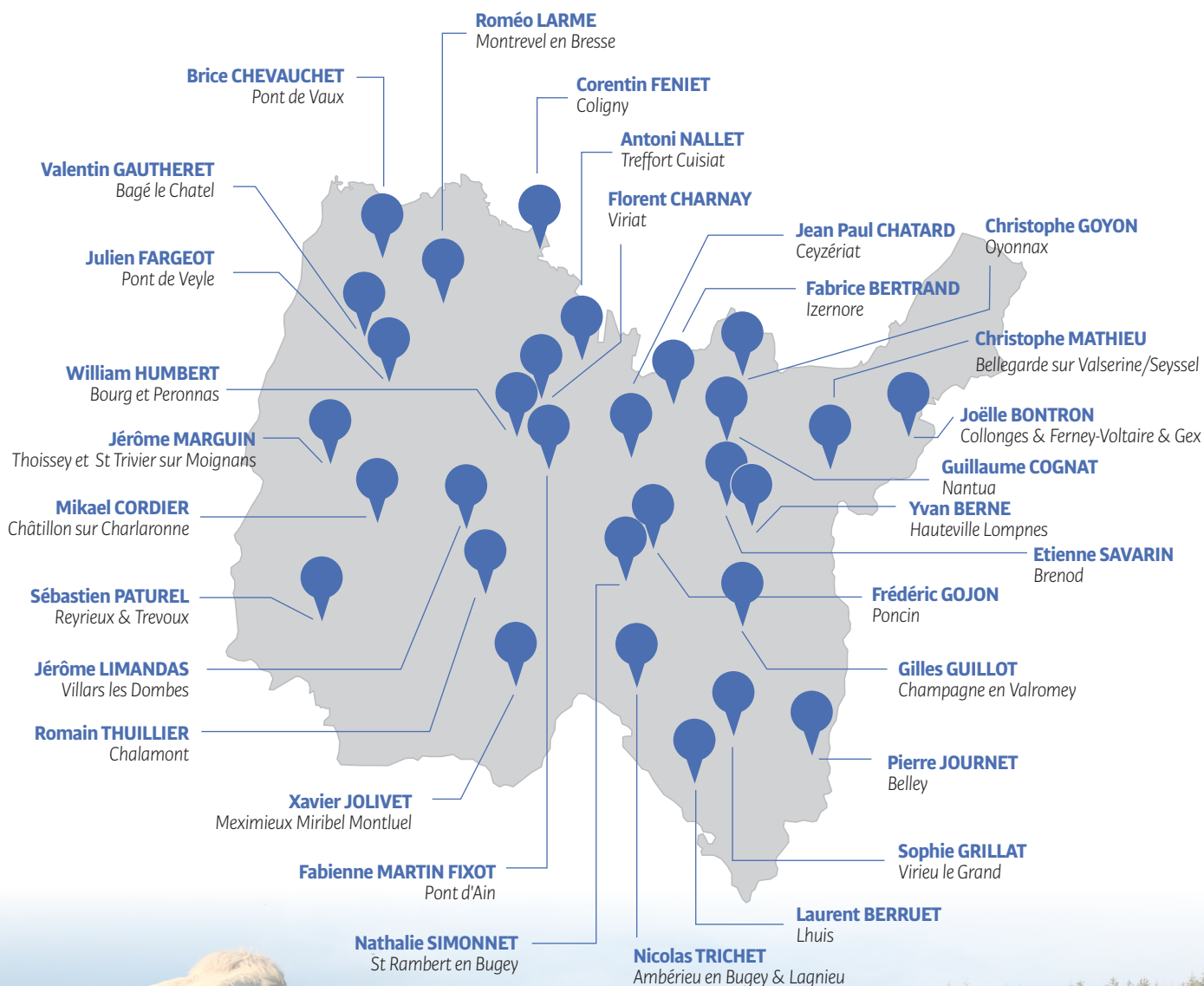
IMERYS

www.imerys.com



LA SECTION BOVINE DU GDS DE L'AIN

Elle est composée de membres de droit (EdE, GTV, ACSEL, AGS, Bovicoop, Syndicat des commerçants en bestiaux et DDPP) et de délégués territoriaux élus par les adhérents. Ces derniers ont été élus en octobre 2023 pour 3 ans.



Prophylaxies 2024-2025



LES RÈGLES DE DÉPISTAGE



La réalisation des dépistages obligatoires est indispensable pour maintenir son statut sanitaire.



Source : GDS61

du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025

Prophylaxie Bovine		CHEPTEL LAITIER	CHEPTEL ALLAITANT
		Cheptel mixte = si + de 5 femelles considérées comme allaitantes de plus de 24 mois (ou plus de 10% des femelles laitières)	
TUBERCULOSE		Intra-dermo tuberculination comparative à réaliser uniquement dans les cheptels considérés à risque sanitaire par la DDPP de l'Ain.	
BRUCELLOSE		1 analyse/an sur le lait commandée par le GDS	Analyses de sang sur 20% des bovins de plus de 24 mois
LEUCOSE			Analyses de sang sur 20% des bovins de plus de 24 mois, dans 20% des communes.
IBR (cheptel indemne depuis + 3 ans)			Analyses en mélange de sang sur 40 bovins maximum de plus de 24 mois (allègements)
IBR (cheptel indemne depuis moins de 3 ans)		6 analyses/an sur le lait commandées par le GDS	Analyses en mélange de sang sur tous les bovins de plus de 24 mois
IBR (cheptels non indemnes)		Analyses individuelles de sang sur tous les bovins de plus de 12 mois non connus positifs	
AVORTEMENTS		Déclaration obligatoire. Visite, prélèvements du vétérinaire et analyse brucellose pris en charge par l'Etat. PLAN AVORTEMENT Recherche de Brucellose, BVD, Fièvre Q et Néosporose sur la vache avortée et BVD, Fièvre Q et Néosporose sur 6 congénères à problèmes de reproduction en partie prise en charge par le GDS	
INTRODUCTIONS		Recherche de l'IBR, de la besnoitiose et de la BVD pour tous les bovins. Recherche de la brucellose suivant le délai de transit et l'âge. Tuberculination si ASDA non conforme. KIT INTRO Recherche de Néosporose et Paratuberculose en partie prise en charge par le GDS	

Prophylaxie Ovine - Caprine		du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2025	
		BRUCELLOSE OVINS ET CAPRINS	Tous les 5 ans, prises de sang, sur tous les bœliers et boucs et 25% des femelles de plus de six mois avec un minimum de 50 (ou toutes si moins de 50). Les animaux achetés depuis le dernier dépistage sont également à prélever. En 2024, cela concerne les communes commençant par la lettre "A" et "B". Dans les cheptels en cours de qualification, tous les animaux de plus de six mois sont à prélever. Les cheptels déqualifiés (par ex, si absence de prophylaxie une année) nécessitent 2 séries de prélèvements à intervalle de 6 à 12 mois. Pour les cheptels transhumants dans d'autres départements, se conformer aux règles du département d'accueil.
AVORTEMENTS		Déclaration obligatoire, si 3 avortements ou plus sur 7 jours. Visite, prélèvements du vétérinaire et analyse brucellose pris en charge par l'Etat. PLAN AVORTEMENT Recherche de Brucellose, Chlamydisose, Fièvre Q et Toxoplasmose sur la femelle avortée et Chlamydisose, Fièvre Q et Toxoplasmose sur 10 congénères à problèmes de reproduction en partie prise en charge par le GDS	



Élevage de sélection et de multiplication	Un prélèvement par trimestre sur 15 reproducteurs ou futurs reproducteurs + un dépistage Peste Porcine Classique par an (15 repro aussi)
Élevage plein air	Un prélèvement par an sur 15 reproducteurs ou 20 charcutiers (ou la totalité du cheptel si effectif inférieur).

Les tarifs de prophylaxie concernent les opérations de dépistages annuels et les contrôles à l'introduction.

Les tarifs s'imposent sur les 8 départements de l'ex-région Rhône-Alpes. La facture de prophylaxie que vous remet votre vétérinaire décrit tous les tarifs et aides. N'hésitez pas à contacter le GDS de l'Ain en cas d'incompréhension sur une facturation.

⚠ Depuis 2 ans, plus besoin d'envoyer au GDS un exemplaire pour bénéficier de l'aide du Conseil Départemental, l'aide sera automatiquement apportée sur votre appel de cotisation de l'année suivante.

Les tarifs des actes vétérinaires, réalisés dans le cadre des prophylaxies, ont été fixés par le Préfet de région. Leur application est obligatoire.

	TARIF FACTURÉ € HT	AIDES
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL*
PROPHYLAXIES : BOVIN, OVIN, CAPRIN ET PORCIN		
Visite : rendez-vous fixé par le vétérinaire (frais de déplacement inclus)	36,01	27,00
Visite : rendez-vous fixé par l'éleveur		
• Forfait	52,41	27,00
• ou si tournée impossible	Tarif libéral	
• Frais de déplacement par km	0,49/Km	
Visite de lecture de tuberculination (frais de déplacement inclus)	36,01	27,00
Carence de contention (tarif horaire en plus du tarif normal)	Tarif libéral	
CONTRÔLES À L'INTRODUCTION : BOVIN, OVIN ET CAPRIN		
Rendez-vous fixé par le vétérinaire :		
Visite	26,21	
Déplacement	0,49/Km	
Rendez-vous fixé par l'éleveur avec exigence particulière (date et heure) : Visite et déplacement	Tarif libéral	
Visite de lecture de tuberculination (frais de déplacement inclus)	36,01	
ACTES (PROPHYLAXIE ET CONTRÔLES À L'INTRODUCTION)		
Prélèvement de sang bovin	2,74	2,60
Matériel de prise de sang bovin	0,25	
Tuberculination simple	4,62	4,62
Tuberculination comparative	8,19	2,04 <small>+ 6,15^e d'aide de l'état</small>
Prélèvement de sang ovin-caprin: les 25 premières	1,51	1,43
Prélèvement de sang ovin-caprin: la 26 ^{ème} et suivantes	1,40	1,33
Matériel de prise de sang (ovine-caprin)	0,25	<small>0,10^e d'aide du GDS01</small>
Prélèvement de sang porcine (sur buvard)	2,44	1,22 <small>+ 1,22^e d'aide de l'état</small>
Prélèvement de sang porcine (sur tube)	3,66	2,44 <small>+ 1,22^e d'aide de l'état</small>
VACCINATIONS CONTRE L'I.B.R		
Visite : tarif de prophylaxie ou de contrôle à l'introduction suivant le contexte		
Injection	2,44	
Facturation du vaccin suivant le nombre de flacons utilisés		

* Sous réserve de la décision de l'Assemblée du Département.

Visites vétérinaires de prophylaxie

Un tarif réduit de visite de prophylaxie (36.01€, incluant le déplacement) s'applique lorsque l'éleveur accepte le rendez-vous fixé par le vétérinaire.

Une visite est facturée à chaque déplacement, lorsque, du fait de l'éleveur, le vétérinaire doit revenir plusieurs fois pour réaliser des dépistages sur la même espèce. Dans ce cas, seule la première visite est aidée par le Conseil Départemental (27,00€).

De même une facturation au tarif libéral est possible si le **rythme des 35 bovins prélevés par heure** n'est pas tenu. Il convient donc de préparer sa prophylaxie.

Aides du GDS sur le coût des analyses (prophylaxie)

Analyses brucellose (lait et sang)
Aide de 100%

Analyses I.B.R. sang de mélange
Aide de 50% (uniquement pour les élevages indemnes)

Analyses I.B.R. sang individuel
Aide de 50% (75% pour les analyses gE) sauf pour non-indemnes

Analyses I.B.R. lait de mélange
Aide de 50%

Le GDS prend en charge le coût d'acheminement des tubes de sang vers le laboratoire.



La contribution du Conseil départemental à l'action sanitaire est d'environ 300 000€ (soutien aux éleveurs), sans compter le soutien aux apiculteurs et au Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Ain.

DES FORMATIONS À LA CARTE

Des formations sont proposées chaque année sur des thèmes variés pour répondre à la demande des éleveurs du département. C'est l'occasion pour chacun de remettre à jour ses connaissances et de faire évoluer ses pratiques par le partage d'expérience entre éleveurs. Elles sont gratuites pour les éleveurs professionnels éligibles VIVEA.

Thématiques proposées depuis septembre 2024

Formation parage	CAEV en élevage caprin
Biosecurité en élevage bovin	Alimentation et santé en élevage ovin
Éleveur infirmier bovin	



Des formations peuvent également être organisées à la demande d'un groupe d'éleveurs sur une thématique sanitaire particulière.



AIDES AUX JEUNES INSTALLÉS

Une installation réussie passe aussi par une bonne maîtrise de la santé animale pour éviter de s'installer avec des mauvaises pratiques ou des maladies qui durent dans le temps. Il est toujours temps de contacter le GDS pour avoir un avis, rapide par téléphone ou lors d'une visite sur l'exploitation pour adapter au mieux son système.

Au-delà du conseil, des aides sont calibrées pour les jeunes installés :

- Diminution de la franchise en cas d'appel à la caisse mutuelle coups durs,
- Visite sanitaire avec le vétérinaire,
- Aides personnalisées (contrôle intro, remise sur prestations de service, prise en charge totale des statuts sanitaires ovins/caprins, ...),
- Chéquier installation remis lors de la journée nouveaux installés.

Une journée organisée par le GDS est dédiée aux jeunes installés, le 13 février 2025, elle permet à chacun, en quelques heures de faire le tour des bonnes pratiques en matière de gestion de la santé animale dans son élevage et de rencontrer différents acteurs du sanitaire (DDPP, laboratoire départemental, GTV, IPG).

CAISSE MUTUELLE "COUPS DURS"

Le mutualisme, première valeur du GDS, permet aux éleveurs qui subissent de lourdes pertes lors d'un épisode sanitaire exceptionnel, d'être aidés financièrement. Elle nécessite une analyse de l'épisode en lien avec le vétérinaire et une évaluation des pertes qui répond à une méthode standardisée pour validation du dossier d'accompagnement par le bureau du GDS. Chaque éleveur est libre d'en faire la demande.



ANALYSES EAU

Vous possédez un puits, un forage ?
Vous êtes adhérents à une charte (bonne pratique, Comté...) ?
Vous avez un problème sanitaire sur vos bovins et l'eau peut être en cause ?

Le GDS organise une fois par mois une tournée de prélèvements d'eau pour une analyse bactériologique et/ou chimie.

Vous pouvez vous inscrire

- par mail : gds01@reseaugds.com
- par téléphone : **04 74 25 09 91**

DOSSIER RÉGIONAL

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre et adapter son élevage

S'il est un sujet universel et qui nous concerne tous, c'est bien celui du climat.

Tout être vivant sur Terre s'adapte aux aléas des conditions météorologiques de l'endroit où il vit, qu'il s'agisse d'un moustique aux Philippines ou d'un éléphant au Zimbabwe, d'un sapin dans l'Himalaya ou d'un séquoia en Californie.

Plus proche de nos contrées d'Auvergne Rhône-Alpes, la donne est la même, et le sujet nous préoccupe tous... « Il fait chaud aujourd'hui hein ? » ou encore « Quel temps pour un mois de juin, on se croirait à la Toussaint ! ».

Fatalité, cyclicité... Humanité ?! Les débats n'en finissent pas sur les raisons de ce qui est bien une réalité : les temps changent. Les épisodes météorologiques extrêmes se succèdent, et chacun doit désormais s'adapter pour faire face à ce que l'on résume par ces mots : le changement climatique.

Certes, les variations climatiques ponctuelles ont toujours eu lieu, et nos anciens nous rappellent souvent « cette fameuse année où... ». Mais c'est aujourd'hui la fréquence et l'intensité de ces variations de températures et de conditions météorologiques qui impactent durement la vie sur Terre, et les activités humaines.

Les épisodes météorologiques exceptionnels ne font qu'illustrer la variabilité du climat à court terme. Cela ne remet pas en cause la tendance au réchauffement sur le long terme. Pour caractériser un climat, il faut au moins 30 ans d'observations ! Ce dossier, élaboré conjointement par les GDS de la région, vous permettra de trouver les bons conseils pour préserver la santé de vos animaux dans le contexte climatique actuel.

10. Le changement climatique : quelles conséquences ?
11. Attention aux coups de chaleurs !
12. Comment réagir pour le confort des animaux en bâtiment et au pâturage ?
15. Assurer l'abreuvement des animaux d'élevage en toute saison
16. Impact de la météo trop humide sur la qualité des fourrages
17. Les maladies vectorielles, une menace qui progresse
21. Impacts possibles du réchauffement climatique sur le parasitisme
22. Fortes chaleurs et transport
23. Le dérèglement climatique, un défi pour l'apiculture
24. Succomber au changement climatique : jamais de la vie !



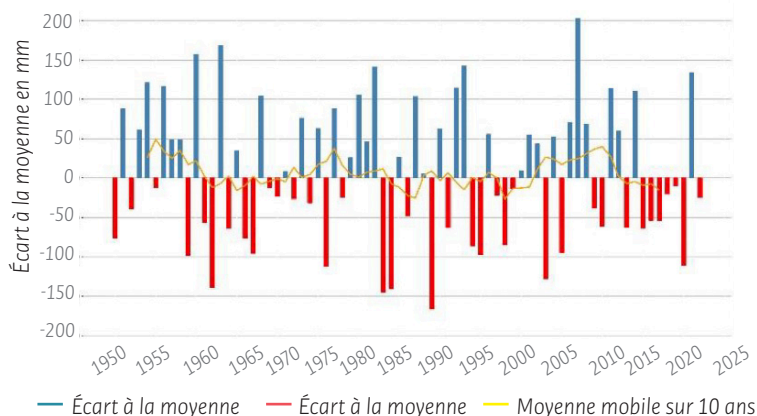
Le changement climatique : quelles conséquences ?

Des mesures concrètes

Les différentes entités en charge du suivi des conditions climatiques nous permettent de poser réellement sur le papier les éléments mesurés. L'Observatoire Régional Climat Air Energie (ORCAE) Auvergne-Rhône-Alpes diffuse régulièrement les résultats de ses études sur notre région, et nous permet ainsi de mesurer réellement l'ampleur des aléas constatés. Le tableau et le graphique ci-joints en sont des exemples.

Évolution de la température moyenne annuelle entre 1960 et 2022

Dép.	Commune	Évolution
01	Ambérieu	+ 2,3 °C
03	Vichy-Charmeil	+ 2,4 °C
07	Aubenas	+ 2,3 °C
15	Saint-Flour	+ 2,5 °C
26	Montélimar	+ 2,4 °C
38	Monestier-de-Clermont	+ 2,7 °C
42	Saint-Étienne Bouthéon	+ 2,2 °C
43	Saugues	+ 2,1 °C
63	Clermont-Ferrand	+ 2,6 °C
69	Bron	+ 2,6 °C
73	Bourg-Saint-Maurice	+ 2,9 °C
74	Cran-Gevrier	+ 2,6 °C



Écart à la moyenne 1981-2010 du cumul annuel estival des précipitations à Ambérieu-en-Bugey

Quelles sont les conséquences ?

L'agriculture et l'élevage sont les premiers à subir les dégâts que peuvent causer ces sursauts de la nature, et subissent l'effet direct des canicules, des froids extrêmes, des sécheresses, des inondations, ou encore des orages violents.

Le bien-être des animaux est mis à rude épreuve, et leurs performances se dégradent. L'eau peut se faire extrêmement rare, ou bien trop abondante, et avec elle la qualité et la quantité des fourrages deviennent trop aléatoires. Les installations existantes montrent leurs limites pour supporter les variations de températures, et le transport des animaux doit respecter de nouvelles règles. Les insectes et parasites évoluent, et avec eux les maladies gagnent de nouvelles contrées.

En résumé, l'élevage dans sa globalité doit s'adapter à ces nouvelles conditions, et ses acteurs doivent trouver les clés pour aller dans la bonne direction.



Le rôle des GDS face à ces enjeux n'est pas de parler de la pluie et du beau temps, mais bien d'**accompagner les éleveurs** dans l'évolution de la situation, et dans l'adaptation dont ils devront faire preuve pour la pérennité de leurs activités, à large échelle, ou au sein même de leur structure.

Source : www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr

Cyril AYMONIER, GDS des Savoie

Les étés sont de plus en plus marqués par des fortes chaleurs et les 40°C sont souvent atteints. Ces canicules nécessitent d'être vigilant pour gérer le stress thermique en élevage.



Attention aux coups de chaleur !

La gestion du stress thermique est cruciale pour le **bien-être animal**, leur santé et le maintien des résultats technico-économiques de l'exploitation. Les animaux de rente (ruminants, porcs, volailles) sont **homéothermes** : ils doivent maintenir une température corporelle quasi constante : 41°C pour un poulet, 38°C pour une vache et 39°C pour un porc.



► Utilisation de brumisateurs en bâtiment



Principaux effets du stress thermique

La chaleur affecte la santé des animaux en provoquant des perturbations métaboliques, un stress oxydatif et une baisse d'immunité qui entraîne des infections et un colostrum de moins bonne qualité.

Elle a aussi des effets indirects via la quantité et la qualité des aliments et de l'eau ainsi que la survie et la répartition des pathogènes et/ou de leurs vecteurs.

L'adaptation comportementale est la première réponse des animaux pour réduire le stress thermique. Afin de baisser leur température corporelle, les bovins vont :

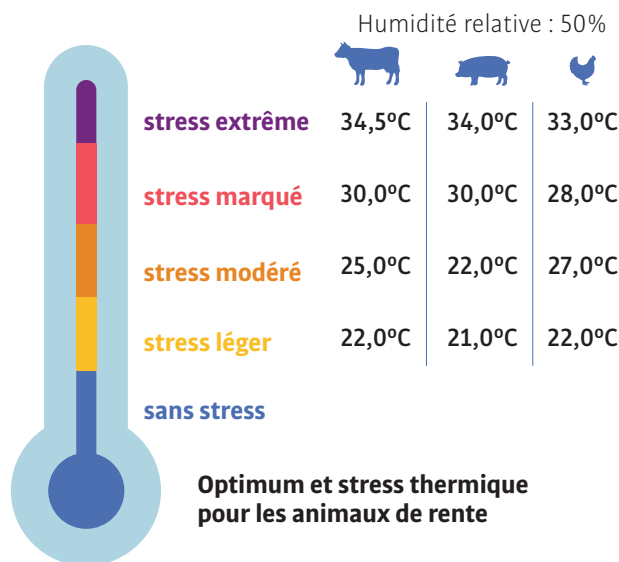
- rester moins longtemps couchés (3h en moins en moyenne),
- moins s'alimenter,
- réduire leurs interactions sociales mais aussi présenter plus de comportements agressifs (compétition pour l'accès à l'eau et aux zones plus fraîches).

La santé des animaux est alors impactée :

- des vaches moins souvent couchées ruminent moins et seront plus sujettes aux boiteries et à l'acidose
- des animaux regroupés à l'ombre se contamineront entre eux en cas d'épisode infectieux et il y a risque d'écrasement (queue, trayon,...)

La production diminue :

- perte d'état corporel (via la réduction de l'alimentation et les difficultés d'ingestion),
- baisse de la production laitière et de la reproduction (échec de gestation).



Quels leviers possibles ?

Lors de canicule, **la surveillance des animaux est primordiale.** En bâtiment, il s'agira de ventiler, de refroidir (brumisateurs, douche), et de maintenir une litière fraîche. Il faut multiplier les points d'eau et s'assurer qu'elle reste tiède. Pour limiter la fatigue, la monotraite peut être envisagée le matin, ainsi qu'une distribution alimentaire plus fractionnée (gros repas le soir). Il faut également privilégier la pâture la nuit ou les parcelles ombragées et ne pas stresser les animaux : éviter toute manipulation et maintenir le calme dans les bâtiments. **Ces sujets sont approfondis dans les articles suivants.**



Le saviez-vous ?

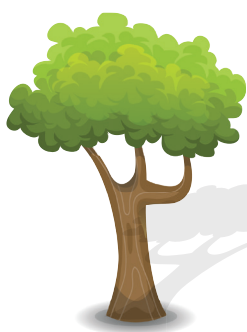
Les traits morphologiques des animaux influencent les mécanismes d'échange thermique (convection cutanée, rayonnement et évaporation) entre l'animal et son environnement. Des gènes peuvent contrôler la tolérance à la chaleur comme le gène du poil lisse qui agit sur la longueur du poil et est corrélé à une température corporelle plus basse.

Marjorie COULON, GDS Auvergne Rhône-Alpes

Comment réagir pour le confort des animaux en bâtiment et au pâturage ?

Dans un contexte de changement climatique, les animaux sont amenés à subir des situations parfois extrêmes, forte température, ensoleillement intense, pluviométrie abondante... Des écarts de température importants peuvent aussi apparaître d'un jour à l'autre. Des aménagements sont alors nécessaires aussi bien dans les bâtiments qu'à l'extérieur.

Quels aménagements pour l'extérieur ?



Des zones ombragées accessibles à l'ensemble des animaux

Implantation d'arbres, maintien de taillis, voire d'abris artificiels : ces zones devront être présentes en quantité suffisante pour être accessibles à l'ensemble des animaux.

De l'ombre en estive

Même en altitude, le soleil peut être fort. La création de zone d'ombre est donc importante notamment grâce à des arbres.



Maintenir ou planter des haies

Les haies protègent des intempéries. Ce sont de véritables barrières contre le vent, elles jouent aussi un rôle contre les rayons du soleil en créant des zones abritées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce aux haies, les sols ont une meilleure capacité de rétention de l'eau (les haies ralentissent le ruissellement et favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols). L'érosion éolienne ou hydrique des sols s'en trouve ralentie.

Les parcelles occupées par les animaux doivent être en phase avec la météo

En période de forte pluviométrie, les parcelles devront être assez portantes pour les animaux ou la surface de celles-ci devra être en phase avec les effectifs présents de telle sorte à limiter les effets du piétinement sur la végétation.

Retirez les animaux de la parcelle si les conditions ne permettent plus un pâturage correct.



Veiller à l'accès à l'alimentation et à l'eau

Les râteliers s'ils sont utilisés doivent être disposés sur des surfaces très portantes. Limitez leur usage en période de forte pluviométrie.

Pour les points d'abreuvement, une aire stabilisée est aussi indispensable pour rendre accessibles les points d'eau.



Adapter les heures de pâturage

D'autant plus vrai en élevage caprin, pour limiter les effets de la chaleur sur les animaux, la mise au pâturage des animaux aux heures les moins chaudes est importante. Tôt le matin ou en fin d'après-midi.

FOCUS ATELIERS DE TRANSFORMATION

En fromagerie, « température, température, température » sont les trois mots clés

- Prendre en compte une possible **amélioration de l'isolation** pour que les conditions de transformation soient les plus optimales, puisqu'il faut déjà s'adapter à un produit qui peut varier suite au stress thermique des animaux.
- Aménager les parties extérieures, avec augmentation de l'**ombrage** par une avancée de toit ou un dispositif végétalisé (arbres, paroi végétale).
- Voir si un cloisonnement intérieur peut isoler les appareils dégageant de la chaleur de ceux produisant du froid.
- Si les températures trop élevées persistent, envisager l'installation d'un **système de climatisation** ordinaire, mais attention à sa durée de vie en milieu acide et humide. Si le budget le permet, investir dans un appareil spécifique à cette ambiance très corrosive.

En lait ou en viande, isoler limitera le budget électricité.

Pour aller plus loin

flashez le code et découvrez des articles sur le sujet



Quels aménagements pour les bâtiments ?

De nombreuses études sont conduites par les structures d'appui technique, de conseil, de recherche et développement. Toutes les filières sont concernées. **La conception, l'implantation et l'orientation sont primordiales** en fonction des vents dominants, de l'ensoleillement, du relief, de la végétation et du type de bâtiment envisagé.

Pour les bâtiments volumineux, l'intérêt de l'isolation en période chaude est réduit. Elle emmagasine de la chaleur, mais l'impact sur la température au niveau de l'animal est réduit. L'essentiel est d'apporter de l'ombre et d'assurer un balayage au sein du bâtiment.

Dans les bâtiments existants, les tôles translucides peuvent être recouvertes de l'intérieur par une peinture d'ombrage utilisée par les serristes.

Dans les bâtiments bas de faible volume, isoler la toiture, afin de réduire la température ressentie de 2°C. Elle peut aussi être partielle (sur les rampants exposés au sud). Une épaisseur de panneau isolant de 4 cm suffit.



Nurserie

Ne pas négliger le logement des jeunes animaux

Rayonnement + chaleur = INCONFORT !



Toiture

- **Proscrire la pose de plaques éclairantes sur les côtés exposés au soleil** (risque d'augmenter de 3°C la température perçue par l'animal), ou les mettre sur les rampants nord.

- **Mettre un faîtage classique ouvert avec pare vent** plutôt qu'un dôme éclairant qui amplifie l'effet de serre.

- **Choisir des couleurs claires** pour favoriser la réflexion du rayonnement solaire et réduire la chaleur emmagasinée.

- **Une avancée de toit** permet de conserver un ensoleillement en hiver et d'avoir un apport d'ombre l'été.



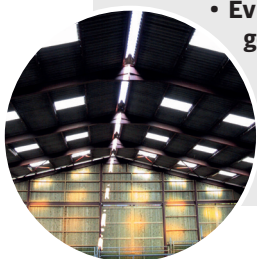
Attention à la température

Réduire le rayonnement direct sur les aires de vie et la ration distribuée, pour le bien-être des animaux, et éviter les augmentations de température des litières qui favoriseraient le développement de micro-organismes pathogènes.

- **Limiter les hauteurs de maçonnerie** sur les murs exposés au soleil (sud, sud-ouest et ouest).

- **Éviter les matériaux tels que bétons, pierres et goudrons** qui emmagasinent la chaleur le jour et la restitue le soir (pas de rafraîchissement rapide et circulation de l'air limitée).

- **Préférer des abords enherbés.**



Salle de traite

Des brumisateurs contre les mouches à condition d'avoir un bâtiment bien ventilé.



Ventilation ambiante
Au moins 1m/s et max 4 m/s

Ce qui contribue à l'assèchement des surfaces, avec l'utilisation de ventilateurs, rideaux, plaques perforées, etc...

Attention à l'entretien pour une efficacité optimale !



Santé du pied

Des raclages réguliers des surfaces les plus humides évitent aux animaux de « patauger » dans une prolifération de bactéries.

Johanna BARRAS, GDS de la Loire
Philippe DRACON, GDS du Cantal
Noëlle GUIX, GDS du Puy-de-Dôme

Evaluation des RISQUES CHIMIQUES OÙ EN ÊTES-VOUS ?



Produits vétérinaires, produits de nettoyage (désinfectants ou produits utilisés en salle de traite), poussières, entretien des machines, hydrocarbures, produits phytosanitaires ...

Les professionnels de la SST (conseillers en prévention, médecins du travail et infirmiers de santé au travail) vous accompagnent individuellement et collectivement grâce à l'outil logiciel **GRATUIT** SEIRICH.

Signaler c'est déjà se protéger

Vous ou votre entourage êtes concernés par l'un des symptômes suivants: mal de ventre, nausées, vomissements, vertiges, brûlures, maux de tête, démangeaisons, rougeurs, irritations, troubles de la vue, difficultés à respirer...

Un contact avec un produit phytosanitaire peut en être la cause.

Parlez-en à notre équipe Phyt'attitude de façon **anonyme**.



Phyt'attitude

En signalant vos symptômes, vous participez au développement de nouvelles actions de prévention du risque chimique.



0 800 887 887
APPEL GRATUIT

Le Service Santé Sécurité au Travail de votre MSA agit pour améliorer vos conditions de travail et prévenir les risques auxquels vous pouvez être exposés durant le travail.

MSA Ain Rhône
04 74 45 99 90

MSA Alpes du Nord
04 79 62 87 17

MSA Ardèche Drôme Loire
04 75 75 68 67

MSA Auvergne
04 73 43 76 54



- ✓ **Réduisez** votre charge administrative
- ✓ **Limitez** les erreurs de saisie
- ✓ **Connectez** vos animaux à vos outils
- ✓ **Augmentez** la traçabilité et les échanges au sein de la filière

avec

l'identification électronique








Allflex Europe SAS
35 rue des Eaux - 35500, Vitré
T. +33 2 99 75 77 00 / info.contact@allflex-europe.com
www.allflex.global/fr

Assurer l'abreuvement des animaux d'élevage en toute saison

Face aux aléas climatiques, la disponibilité en eau pour l'abreuvement des animaux peut être bouleversée. Connaître les besoins en eau des animaux et les ressources présentes sur son exploitation permettront de se préparer et de fournir une eau de qualité et en quantité suffisante tout au long de l'année.

Les besoins en eau

L'eau est le **1^{er} aliment** des animaux d'élevage. Les quantités nécessaires varient selon l'espèce, le stade physiologique de l'animal, la production laitière, les conditions climatiques et le type d'alimentation ingérée (teneur en matière sèche, consommation de sel).

 Vache laitière	 Vache allaitante	 Chèvre / Brebis laitière	 Ovin allaitant	 Équin
60 à 120 L	55 L (été : 70 à 90 L)	4 à 12 L	2 à 5 L	15 à 60 L

Consommation quotidienne moyenne (L/jour)



ASTUCE

Calculer un débit d'eau

Exprimé en L/min ou en m³/h, on peut le mesurer en chronométrant le temps que met à se remplir un récipient de contenance connue. Installer des compteurs d'eau permettra de vérifier que les besoins en eau des animaux sont couverts.

Les ressources alternatives au réseau d'eau potable

Utiliser une ressource autre que le réseau d'Alimentation en Eau Potable peut permettre de réduire les charges liées à l'abreuvement. Quelle que soit l'origine de l'eau utilisée, la **qualité** de l'eau ne doit pas être négligée au profit de la quantité.

EAUX SOUTERRAINES

Puits Forages

Captage de **nappes** ou de **sources** d'eau.

Conception = **ne capter que les eaux souterraines**

► l'étanchéité et la protection des captages sont primordiales !

Eaux profondes : bonne qualité bactériologique.

Teneurs élevées possibles en fer et manganèse

► problème de colmatage des installations.



Avant de débiter un projet

Se rapprocher de la Police de l'Eau (DDT) pour connaître les démarches administratives.

EAUX DE SURFACE		
Retenue collinaire	Dégradation de qualité, réchauffement : peu ou pas adaptée à l'abreuvement.	
Eau de pluie	Récupération sur toitures entretenues sans amiante. Filtration avant stockage. Dégradation de la qualité de l'eau stockée = risque sanitaire. Prévoir des désinfections régulières.	
Abreuvement au cours d'eau	Qualité variable. Éviter les abreuvements directs : aménager des dérivations et utiliser des abreuvoirs.	
Eau stockée en citerne au champ	Réchauffement de l'eau et prolifération bactérienne : prévoir une désinfection de l'eau à chaque remplissage.	

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Observer** vos animaux pour repérer le manque d'eau (sous-production, bousculades, beuglements, bouses sèches)
- Temps d'attente trop important = problème de **débit** ou de **volume** de la réserve
- Nettoyer** régulièrement les abreuvoirs et soigner leur emplacement (distance accessible et concurrence limitée)
- Prévoir au minimum une **analyse d'eau par an** et en cas de **problème sanitaire**

Ludivine VALOT, GDS de l'Allier

Impact de la météo trop humide sur la qualité des fourrages

FOCUS FOURRAGES FERMENTÉS

Suite à un hiver 23/24 doux, 2024 a été plus précoce que la normale, laissant présager un bon stock de fourrage. C'était sans compter la météo...

Les risques du « trop humide » et leurs impacts sur la santé animale

Une météo pluvieuse repoussant les dates de récolte aboutit parfois à un stade optimal de récolte dépassé. Associé à des conditions humides, le taux de sucre à l'intérieur de la plante diminue, il y a perte d'éléments par lessivage (protéines, minéraux...) avec un temps de contact du fourrage au sol augmenté.

La conservation par voie humide va donc être plus complexe car le processus d'acidification ne sera pas optimal, d'autant plus si le fourrage est riche en protéine. Le risque de fermentation par les bactéries de type *Clostridium* augmente, qui, associé à la dégradation des protéines en ammoniac, augmente le pH de l'ensilage et les risques d'apparition d'entérotoxémie chez les animaux. Enfin, les moisissures peuvent plus facilement se développer dans le fourrage et pour certaines produire des mycotoxines.

Les impacts sur la santé des animaux sont variables : **intoxications aiguës** (assez rares) ou **chroniques** (fréquentes).

Ces intoxications se manifestent par :

- des baisses des performances zootechniques,
- des problèmes de reproduction (avortement, diminution du taux de réussite des IA...),
- la présence de cellules dans le lait...

La sensibilité des individus est néanmoins variable selon leur immunité, leur comportement alimentaire (nombre de repas...) et leur potentiel de production (+/- de concentrés et donc une flore ruminale modifiée).

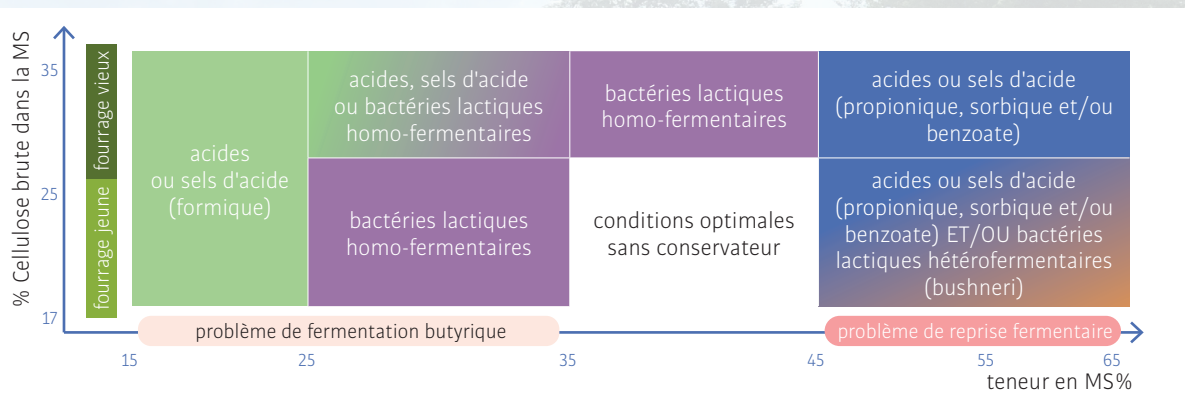
Quels leviers possibles ?

- Observer au champ la présence de champignons/moisissures (ou pyrale sur les maïs)
- Faucher l'herbe haut : 7-8 cm pour faciliter son séchage
- Eviter, limiter la fauche à la conditionneuse
- Diminuer la longueur de hachage quand la Matière Sèche (MS) augmente, et/ou que le stade de récolte est tardif
- Utiliser des conservateurs
- Veiller au tassement suffisant du silo
- Réaliser une couverture étanche du silo à l'eau et à l'air
- Ouvrir le silo d'herbe 8 à 12 semaines minimum après réalisation, 1 mois pour le maïs
- Distribuer des capteurs de mycotoxine aux animaux, si besoin
- Réaliser une analyse complète (valeurs alimentaires, énergie, protéines, minéraux et oligo-éléments ; paramètres de conservation) des principaux fourrages et/ou de la ration totale mélangée pour pouvoir apporter les corrections nécessaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fourrages peuvent être aussi souillés par la terre, source possible de *Listeria*

Quels conservateurs choisir ?



Source: La conservation des fourrages - Cours SSB n°1526 www.alp.admin.ch

Florence BASTIDE, GDS de la Haute Loire

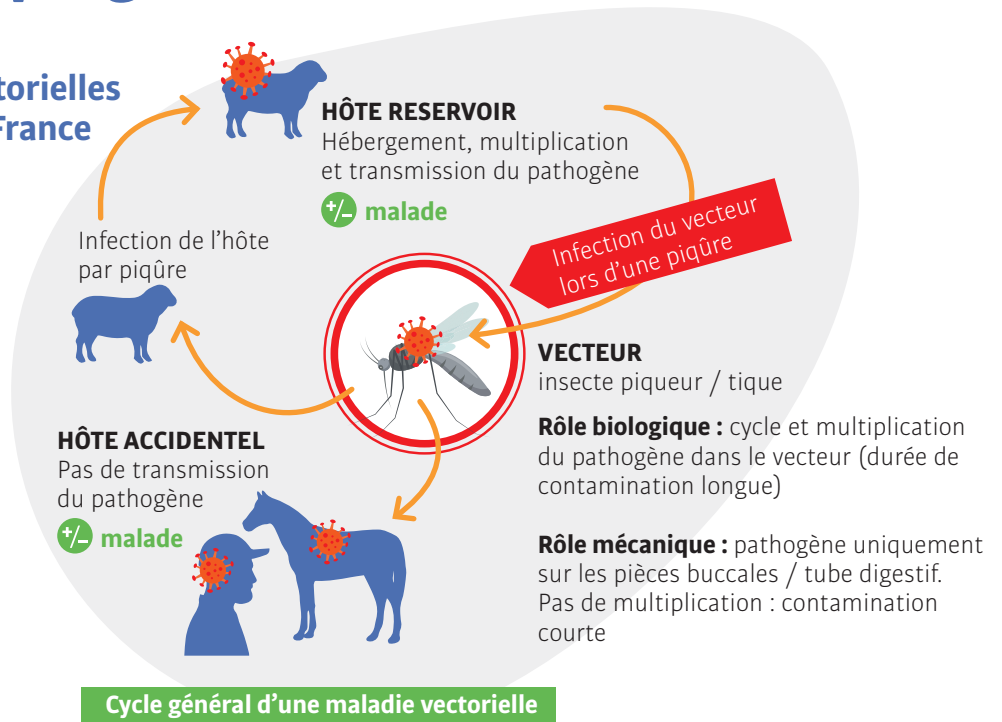
Une maladie vectorielle est une maladie infectieuse causée par un germe pathogène véhiculé et inoculé par un vecteur, généralement un insecte piqueur (moustique, culicoïde, phlébotome, etc...) ou une tique.

Les maladies vectorielles, une menace qui progresse

Les principales maladies vectorielles de nos animaux de rente en France

Certaines maladies vectorielles sont subcliniques. Elles peuvent aussi être des zoonoses (maladies transmissibles de l'Homme à l'animal et vice-versa) et la santé humaine est alors impliquée. D'autres maladies ont des impacts importants pour les élevages avec des pertes de production, des mortalités ou des avortements.

Le cycle des agents pathogènes des maladies vectorielles passe souvent par plusieurs espèces animales hôtes.



Maladies vectorielles en élevage

Élevage	Maladies	Vecteur	Type
RUMINANTS	Tiques	Tique	Zoonose
	Culicoïdes	Culicoïde	Vecteur mécanique
ÉQUINS	Tiques	Tique	Zoonose
	Moustiques	Moustique	Vecteur mécanique
BOVINS	Taons	Taon	Vecteur mécanique
	Stomoxes	Stomoxe	Vecteur mécanique
VOLAILLES	Moustiques	Moustique	Vecteur mécanique
	Tiques	Tique	Zoonose
LAPINS	Tiques	Tique	Zoonose

Legend:
 🦋 Zoonose
 🦟 Vecteur biologique
 🦟 Vecteur mécanique



Les maladies vectorielles sont de plus en plus présentes



Les mouvements d'animaux s'intensifient

Les mouvements d'animaux sont de plus en plus importants sur le territoire national et international. Un animal infecté que l'on déplace contribuera, via les vecteurs, à disséminer la maladie dans sa zone d'arrivée potentiellement indemne jusque-là. Les transports peuvent également déplacer un vecteur infecté.

La répartition des vecteurs est modifiée

L'aire de répartition des vecteurs évolue avec le réchauffement climatique. Par exemple, la distribution des tiques augmente vers le nord de l'Europe alors qu'elle devrait diminuer dans le Sud (trop sec). Rappelons que la durée de développement de la tique est optimale autour de 22 °C.

Le changement climatique peut favoriser les vecteurs....

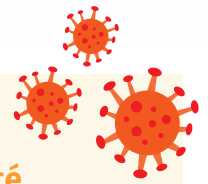
La période d'inactivité des vecteurs se déroule quand les conditions météorologiques ne leur permettent pas de se nourrir. Si elle a classiquement lieu en hiver lors des froids intenses, elle se résume maintenant à quelques semaines à peine. La diapause est une forme d'hibernation qui permet aux insectes de survivre jusqu'à 6 mois même sans eau.

Ces hivers doux ne permettent plus l'élimination des vecteurs. Ils sont donc d'emblée plus nombreux au printemps et leur cycle dépend parfois de la météorologie. Leur nombre augmente d'autant plus en été si les conditions sont favorables.

... ou au contraire les freiner



Il est important d'étudier les écosystèmes dans lesquels vivent les vecteurs et les conditions optimales de développement. Par exemple, pour le cycle des moustiques qui ont une phase de vie aquatique, les années de sécheresse limite leur reproduction.



FCO et MHE, dangers sanitaires d'actualité

La Fièvre Catarrhale Ovine et la Maladie Hémorragique Épizootique sont deux maladies virales des ruminants, transmises par la piqûre de moucheron du genre Culicoides. Ces deux maladies sont cliniquement similaires : fièvre, œdèmes, boiteries, ulcérations sur la bouche, les naseaux, l'œil... jusqu'à la mort de l'animal. Si tous nos ruminants peuvent être infectés, les symptômes de la FCO apparaissent majoritairement chez les ovins et ceux de la MHE chez les bovins.

En plus de l'impact sanitaire, ces deux maladies ont des conséquences sur le commerce national et international car il s'agit de maladies réglementées au niveau de l'Union Européenne. La MHE est une maladie arrivée en France en automne 2023, sa propagation rapide a causé une interdiction de vente des ruminants situés dans les zones touchées vers des pays étrangers avant que des accords soient signés pour rouvrir les frontières. En cas de mouvement depuis une zone atteinte, il faut désinsectiser les animaux et le moyen de transport pour ne pas déplacer de mouches infectées.

Un vaccin est disponible pour les souches de FCO qui circule actuellement en France. Vacciner son troupeau permet de le protéger de la maladie et d'éviter une action combinée avec d'autres maladies (par exemple une autre souche de la FCO).

Des mouches non piqueuses, mais dangereuses !

Des insectes non piqueurs peuvent également transmettre des maladies ! C'est le cas des mouches, qui se posent sur les animaux et amènent des germes pathogènes : mammites d'été, kérato-conjonctivite infectieuse ou « maladie de l'œil blanc », etc...

Lors de myiase, les mouches pondent leurs œufs dans les plaies, les asticots provoquent alors une aggravation des lésions et des surinfections.

Les mouches non piqueuses ont un cycle de vie similaire à celui des mouches piqueuses et des mouches, elles se gèrent donc de la même façon.





Que faire pour lutter contre les maladies vectorielles ?

Pour lutter contre les maladies vectorielles, il est possible de gérer l'environnement, de lutter contre le vecteur ou contre la maladie elle-même.

	Méthode de lutte	Vecteur(s) concerné(s)
Mesure de gestion de l'environnement	Supprimer les habitats des tiques : éviter les friches, entretenir les haies	Tiques
	Supprimer les zones de ponte : gestion du fumier, des zones humides	Insectes piqueurs
	Rentrer les animaux en bâtiment fermé la nuit (<i>activité des Culicoïdes au crépuscule et à l'aube</i>) Gérer le pâturage en fonction des saisons (<i>tiques au printemps et à l'automne</i>)	Tiques, insectes piqueurs
Lutte contre les vecteurs	Pièges collants, électriques, à appâts...	Insectes piqueurs (<i>bâtiment</i>)
	Introduire ou favoriser un prédateur naturel du vecteur et son habitat (haies) : oiseaux, chauve-souris... ▶ Gestion en extérieur ⚠ ATTENTION, pas en intérieur : risque de transmission d'autres maladies !	Tiques, insectes piqueurs
	Auxiliaire parasitoïde (mini-guêpes), auxiliaire prédateur... ▶ Gestion en intérieur	
	Le brassage d'air peut empêcher les insectes de se poser pour piquer	Insectes piqueurs (<i>bâtiment</i>)
	Traitements insecticides / acaricides : pour protéger des animaux sensibles, avant un transport... ⚠ Éviter les traitements systématiques !	Tiques, insectes piqueurs
Lutte contre les maladies	Des animaux en bonne santé seront moins impactés par les maladies (<i>ration maîtrisée, gestion du parasitisme</i>)	Tiques, insectes piqueurs
	Vaccination (<i>s'il existe un vaccin, exemple : FCO, Fièvre Q...</i>) Maladies à tiques : immuniser les jeunes avant la mise à la reproduction	Tiques, insectes piqueurs
	Détecter les animaux infectés (<i>dépistage, signes cliniques</i>) pour : • Les soigner avant que les symptômes ne soient trop graves (<i>ex : FCO, MHE, maladies à tiques...</i>) • Les isoler le temps de la guérison et ralentir la propagation de la maladie (<i>ex : FCO, MHE...</i>) • Les réformer si la maladie est incurable (<i>ex : Besnoitiose</i>)	Tiques, insectes piqueurs

Céline SAVOYAT, GDS de l'Isère
Martin BRUSSELLE, GDS de la Drôme

PROTÉGER LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL,



Ref: 52434,37 - Crédit Photo : Getty

C'EST DANS NOTRE CULTURE

**CHOISISSEZ LE CRÉDIT AGRICOLE POUR BÉNÉFICIER
DU NOUVEAU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES.**

5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



CENTRE-EST



CENTRE FRANCE



LOIRE HAUTE-LOIRE



DES SAVOIE



SUD RHÔNE ALPES

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, Centre France, des Savoie, Loire Haute-Loire, Sud Rhône Alpes, sociétés coopératives à capital variable. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Siège social : 90, rue Lanessan - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon. N° ORIAS : 07 023 262. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France. Siège social : 1 avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. N° ORIAS 07 023 162. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie. Siège social : PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - 74985 Annecy Cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy. N° ORIAS : 07 022 417. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Siège social : 94 rue Bergson - BP 524 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 RCS Saint-Etienne. N° ORIAS : 07 023 097. • Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes. Siège social : 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble. N°ORIAS : 07 023 476.



► Le prélèvement de crottes pour analyse coprologique

Impacts possibles du réchauffement climatique sur le parasitisme

Focus parasites gastro-intestinaux des herbivores

Il est probable que le réchauffement ait un effet sur le parasitisme en général même si les cycles de ces derniers sont les mêmes depuis des milliers d'années.



On peut émettre quelques hypothèses sur ce qui pourrait être amplifié dans les années à venir :

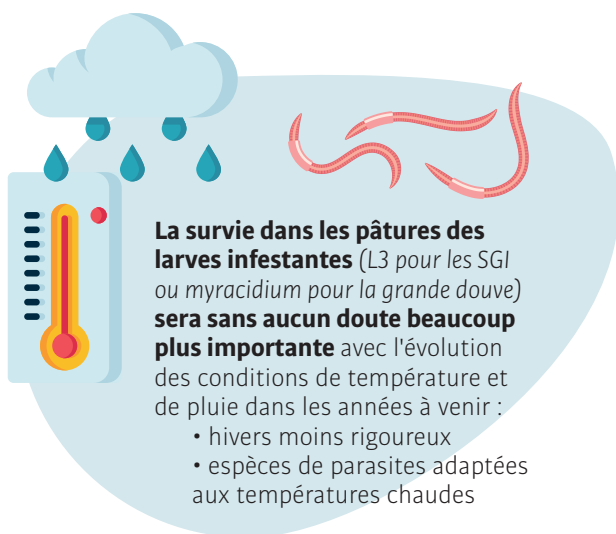
- une accélération de certains cycles liée à la température extérieure
- des hôtes intermédiaires qui pourraient avoir du mal à s'adapter ou au contraire trouver des conditions plus favorables à leur survie (*gastéropode, fourmi...*)
- une résistance moindre ou accrue des larves infestantes (L3, *myracidium...*)
- la modification des espaces naturels (*exemple plantation de haies*) pourrait créer des zones refuges pour les parasites. Les animaux cherchant de l'ombre émettront leurs matières fécales dans ces zones et cela aura pour effet de concentrer les parasites, comme par exemple, les strongles gastro-intestinaux (SGI)

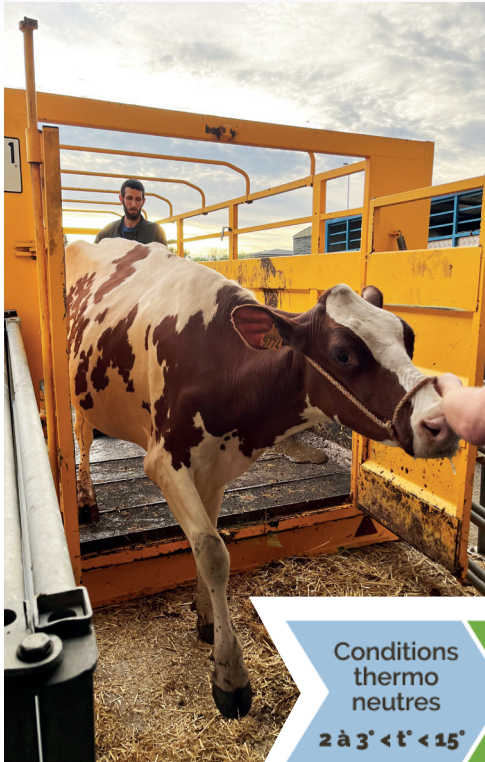


Quels leviers possibles ?

Il est indispensable de **surveiller l'infestation parasitaire des animaux** en réalisant régulièrement des **coproscopies**, mais également en observant les **signes cliniques** (consistance des crottes ou des bouses, état du poil, état d'engraissement, couleur des muqueuses, la production laitière, ou les retards de croissance chez les jeunes...). Il est également essentiel de **limiter les traitements** et de **ne vermifuger qu'une partie des animaux**, ceux présentant des signes cliniques évidents, afin de ne pas sélectionner uniquement des strongles résistants. La **rotation rapide des animaux sur les parcelles** permet également une meilleure maîtrise des strongles gastro-intestinaux en respectant si possible un délai de retour d'au moins 2 mois ou en alternant les espèces (sauf entre petits ruminants qui ont des strongles communs). Des études sur les effets du réchauffement climatique sur le parasitisme sont en cours et nous apporteront certainement des précisions et peut-être des solutions d'adaptation.

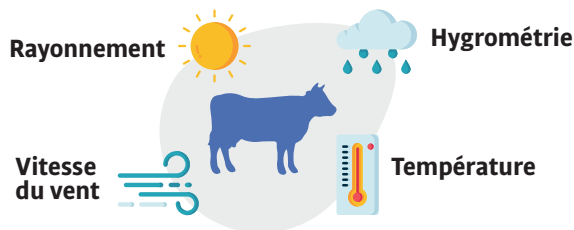
Sylvie GLEIZE, GDS de l'Ardèche
Laurent THOMAS, GDS du Rhône





Fortes chaleurs et transport

Le transport des animaux d'élevage pendant les périodes de fortes chaleurs pose des défis importants en termes de bien-être animal et de gestion des risques. La température est une des quatre variables climatiques définissant la plage de confort thermique d'un animal. Elle entraîne des modifications physiologiques et comportementales variées. En conditions extrêmes, les pertes économiques peuvent être importantes.



Les quatre variables conditionnant le confort thermique d'un animal



Plage de confort thermique d'un bovin (source : Climatbat – Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne)

Les animaux transportés en conditions de chaleur extrême subissent un stress thermique qui peut conduire à la déshydratation, aux coups de chaleur et parfois même à la mort. La structure des camions et bétailières conduisent, sur de longues distances, à une augmentation non négligeable de la température. Le confinement et la concentration des animaux limitent très fortement la circulation de l'air et donc les possibilités de refroidissement.

Quels leviers possibles ?

Pour atténuer les effets des fortes chaleurs, plusieurs mesures peuvent être mises en place :

- **Horaires de transport :**
privilégier les heures les plus fraîches
- **Ventilation :**
Veiller à la bonne circulation de l'air dans la remorque
- **Hydratation :**
Fournir un accès à l'eau pendant les transports longs
- **Densité de chargement :**
Réduire la densité de chargement permet de minimiser le stress et d'améliorer la circulation de l'air
- **Destination :**
La question de la proximité des circuits de valorisation se pose également pour limiter les contraintes pratiques et réglementaires.

Un peu de réglementation

En Europe, le Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport impose des conditions strictes pour éviter les souffrances inutiles. Ce règlement, consultable sur internet, stipule notamment des exigences en matière de ventilation, d'espace et de pauses régulières pour l'alimentation et l'hydratation.

DÉSINFECTION



Chaque animal qui entre dans la remorque apporte avec lui son lot de maladies. Dans le cas où les animaux poursuivent leur carrière en élevage, il est essentiel, non seulement de mettre en place une quarantaine stricte à leur introduction, mais aussi un processus de nettoyage - désinfection efficace du matériel pour éliminer les pathogènes avant transport d'un autre lot.

DÉSINSECTISATION



Afin d'éviter l'expansion des maladies vectorielles (FCO, MHE), alors facilitée par le transport des insectes vecteurs sur de longues distances, il est essentiel d'opérer une désinsectisation efficace avant tout nouveau chargement.

BONNES PRATIQUES SANITAIRES

Romain PERSICOT, GDS de l'Ain

Le dérèglement climatique, un défi pour l'apiculture...



2024 marquera les mémoires des apiculteurs tant cette année fut difficile. Ce fut déjà le cas en 2019 et 2021 : le dérèglement climatique affecte grandement les abeilles et leur production.

Disponibilité des ressources aléatoire

3-4 mois au cours desquels se joue la production de l'année c'est très court et pour que les abeilles produisent du miel, il faut **une bonne préparation des ruches en production** par l'apiculteur mais aussi des conditions météo favorables. Les longues périodes de précipitations ou de sécheresse intense ou un gel tardif peuvent anéantir certaines floraisons et rendre **la disponibilité en nectar et pollen incertaine**. Si c'est le cas, les colonies étant en pleine activité, leur besoin en nourriture est tellement important qu'elles consomment le peu qu'elles arrivent à récolter et il devient vital que l'apiculteur intervienne pour les nourrir.

Décalage des miellées et concentration des ruchers

Aujourd'hui les floraisons s'avancent, se décalent, se mélangent. Les caractéristiques des miels changent et il est plus difficile d'avoir des miels mono-floraux tel que l'acacia.

Cela nécessite encore plus de **souplesse et de réactivité dans le travail** des apiculteurs sous pression. Par exemple, ils sont davantage obligés de déplacer leurs ruchers à la recherche de zones favorables à la production. Certaines zones de la région attirent des apiculteurs transhumants de toute la France, la lavande dans le sud de la Drôme, le châtaignier en Ardèche, l'acacia en Isère ou dans l'Ain... Pendant quelques jours, la concentration en ruches sur certains secteur est forte, entraînant alors une potentielle diffusion de pathogènes.

Quels leviers possibles ?

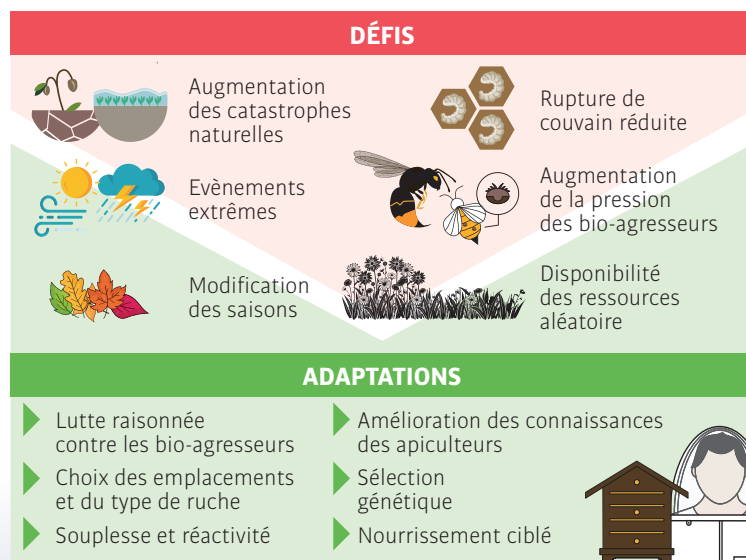
Les canicules et les températures extrêmes de manière générale font souffrir les colonies. Elles consomment une énergie supplémentaire pour réguler la température de leur habitat. Les apiculteurs peuvent agir en **modifiant les emplacements estivaux, en isolant les ruches et en ajoutant un point d'eau de qualité** à proximité ou un abreuvoir sur les ruchers.

Arrière-saison plus chaude favorable à certains ravageurs des ruches

L'allongement de la période de ponte des reines rend **la lutte contre le varroa plus difficile** : plus la ponte est longue, plus les populations de ce parasite sont importantes. La fenêtre de traitement hivernal qui doit se faire en l'absence de couvain se réduit.



La période de prédation du **frelon asiatique** peut augmenter significativement à l'automne. Des attaques de ruches ont été reportées jusqu'au mois de novembre en 2023.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La régulation de la température de la colonie

Le refroidissement d'1°C d'une colonie demande 1,4 fois plus de travail et génère 1,9 fois plus de consommation d'énergie que le chauffage d'1°C pour la colonie.

Adeline ALEXANDRE, GDS Auvergne Rhône-Alpes
Vétérinaire conseil

Succomber au changement climatique : jamais de la vie !

En tout temps, l'Homme et les animaux ont su s'adapter aux défis que leur imposait la nature pour continuer à vivre dans un environnement en constante évolution.

Le principal défi du XXI^{ème} siècle est clairement identifié, et réside pour tous dans la capacité d'adaptation aux aléas du climat.

Ce dossier a permis de dresser un constat des conséquences du changement climatique sur l'élevage et sur la conduite des animaux. Les difficultés sont réelles, et affectent directement la santé des animaux et leurs performances de production, de reproduction, de croissance... C'est alors la survie des exploitations qui s'en trouve fragilisée.

Des solutions existent !

Malgré ce constat peu reluisant, des leviers d'action concrets se mettent en place chaque jour dans les élevages, prouvant la réactivité et l'adaptabilité du monde agricole.

La plupart ont été développés dans ces pages et peuvent se résumer selon 4 grands axes :

1 OBSERVER

- Mesurer et évaluer les aléas météorologiques constatés
- Identifier les évolutions dans le milieu extérieur proche de l'élevage
- Repérer les changements comportementaux des animaux
- Connaître les conditions de vie optimales propres à chaque espèce animale

2 AMÉNAGER la conduite des animaux et leur environnement

- Raisonner la conception des nouveaux bâtiments
- Adapter les bâtiments existants
- Modifier les horaires de pâtures
- Adapter les conditions et périodes de transports
- Créer des zones d'ombre et de fraîcheur

3 SOIGNER l'apport en eau, en aliments et en compléments et traitements

- Veiller à l'équilibre de la ration
- Aménager des points d'eau adaptés
- Surveiller la conservation des fourrages
- Contrôler la qualité de l'eau
- Renforcer l'immunité des animaux dans les périodes difficiles

4 PROTÉGER les animaux des risques extérieurs

- Lutter contre les insectes vecteurs
- Raisonner les traitements antiparasitaires
- Repérer l'apparition de végétaux toxiques
- Maintenir la faune sauvage à distance des points d'eau et d'alimentation

Chaque structure, chaque typologie d'élevage, chaque zone géographique, devra à partir de là sélectionner les mesures les plus adaptées à sa situation.

La prise de conscience générale de cette nécessité d'adaptation est réelle, et l'accompagnement des éleveurs dans cette démarche fait partie intégrante des missions des différents conseillers d'élevage et professionnels de la santé animale.

Le réseau des GDS renforce son investissement pour vous accompagner au mieux dans toutes les thématiques qui concernent la santé de vos animaux : rapprochez-vous du GDS de votre département pour tout renseignement sur les actions qui vous aideront dans ce défi climatique et sanitaire !

PLANS D'ASSAINISSEMENT

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DE PETITS RUMINANTS DANS LA GESTION DES PATHOLOGIES DE LEURS CHEPTELS

Le GDS propose un accompagnement à la fois financier, pour faciliter les démarches de dépistage ou d'élimination, mais aussi technique, adapté au contexte de chaque élevage, en collaboration avec le vétérinaire.



STATUTS SANITAIRES

Fièvre Q, Chlamydie, Paratuberculose ou encore CAEV et Visna Maedi sont présentes dans bon nombre de cheptel. Leur dépistage est intéressant car il permet de connaître la situation du troupeau. Il est simple et rapide, il suffit de prélever une dizaine d'animaux de plus de 2 ans pour rechercher la présence d'anticorps dirigés vers les maladies présentes. Ce dépistage peut être réalisé à tout moment de l'année.

Les maladies les plus représentées dans l'Ain sont le CAEV en troupeaux caprins (83% de troupeaux touchés) et la Chlamydie en troupeaux ovins (39% de troupeaux touchés). Ces troupeaux sont désormais gérés en connaissance de cause notamment dans le cadre des introductions pour ne pas déstabiliser l'équilibre installé.

AIDES du GDS de l'Ain
75%
du montant HT des analyses
soit un reste à charge d'environ 50€



AIDES du GDS de l'Ain

75%

du montant HT des analyses

soit un reste à charge d'environ 6€ par coproscopie de mélange

COPROSCOPIES

La gestion du parasitisme digestif est un enjeu majeur. Il doit intégrer la nécessité de maîtriser l'infestation pour maintenir le niveau de production et la prise en compte de la résistance des vers aux traitements pour garantir l'efficacité de la lutte dans le futur. La réalisation d'une coproscopie de mélange permet d'évaluer le niveau d'infestation du lot pour ainsi traiter les animaux qui en ont besoin au bon moment.

A ce titre le GDS propose un kit prêt à l'emploi pour réaliser directement le prélèvement

Les coproscopies réalisées dans l'Ain ont permis aux éleveurs d'adapter leurs traitements et d'en tirer le meilleur parti. Tous maintiennent désormais un suivi régulier du troupeau afin de mieux gérer les traitements.

PARATUBERCULOSE

La paratuberculose est due à une bactérie très résistante dans l'environnement qui colonise les intestins et empêche la bonne absorption des nutriments. Elle est responsable de perte de production et peut conduire à la mort. La contamination a lieu dans les premières semaines de vie via les crottes d'adultes.

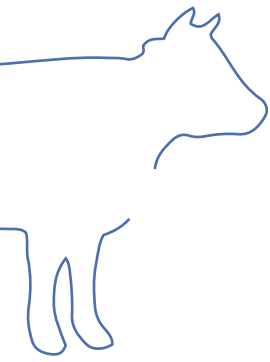
Le dépistage des animaux de plus de 24 mois s'impose pour éliminer les positifs. Ensuite la gestion des chevreaux est une phase capitale pour éviter leur contamination lors de la tétée. L'isolement des positifs, particulièrement en phase clinique, la désinfection des bâtiments et la gestion des pâtures sont essentiels. L'équilibre de la ration et la maîtrise du parasitisme jouent par ailleurs un rôle important.

La fréquence de la paratuberculose en élevage caprin est importante, on estime que 3 troupeaux sur 10 sont touchés. Plusieurs années sont nécessaires pour revenir à une situation saine, ceci est en partie dû au retard d'expression de la maladie qui fait que l'on ne peut détecter les animaux atteints qu'à leurs deux ans. Il est donc important de la rechercher et de réagir rapidement.

AIDES du GDS de l'Ain
50%
du dépistage pour les élevages caprins



Aide à l'élimination des positifs



PLANS D'ASSAINISSEMENT

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DE BOVINS DANS LA GESTION DES PATHOLOGIES DE LEURS CHEPTELS

Le GDS propose un accompagnement à la fois financier pour faciliter les démarches de dépistage ou d'élimination mais aussi technique, adapté au contexte de chaque élevage, en collaboration avec le vétérinaire.



NEOSPOROSE

La Néosporose est responsable d'avortements, elle est due à un parasite disséminé par le chien via ses déjections, qui contamine l'alimentation des bovins. Une fois infestées les femelles transmettent le parasite à leur descendance.

Lorsque le troupeau est touché la seule manière de s'assainir est de ne pas garder de femelles positives pour le renouvellement. Il est nécessaire de dépister chaque année les animaux de plus de 6 mois pour connaître leur statut et éliminer les positives ou en attendant les inséminer en croisé. Il est par ailleurs important de veiller à ce que le chien ne consomme pas les annexes fœtales et ne contamine pas l'alimentation sans quoi un nouveau cycle d'infection pourrait être engagé. Des mesures préventives simples autour du vêlage sont à mettre en place.

La Néosporose est la première cause d'avortement (17% d'entre eux). 2 à 5 dépistages, voir plus, sont parfois nécessaires pour détecter et écarter du renouvellement toutes les positives, mais ils sont toujours couronnés de succès grâce à l'arrêt des avortements.

AIDE du GDS de l'Ain

50%

du dépistage pris en charge



la visite vétérinaire initiale et le suivi technique

PARATUBERCULOSE

La paratuberculose est due à une bactérie très résistante dans l'environnement qui colonise les intestins et empêche la bonne absorption des nutriments. Elle est responsable de perte de productions et peut conduire à la mort. La contamination a lieu dans les premières semaines de vie via les bouses d'adultes.

Le dépistage des animaux de plus de 18 mois s'impose pour éliminer les positifs. Ensuite la gestion des veaux est une phase capitale pour éviter leur contamination lors de la tétée. L'isolement des positifs, particulièrement en phase clinique, la désinfection des bâtiments et la gestion des pâtures sont essentiels. L'équilibre de la ration et la maîtrise du parasitisme jouent par ailleurs un rôle important.



La paratuberculose est souvent insignifiante au début et les symptômes s'expriment dans le temps. Elle s'installe discrètement mais sûrement et plusieurs années sont nécessaires pour revenir à une situation saine, ceci est en partie dû au retard d'expression de la maladie qui fait que l'on ne peut détecter les animaux porteurs qu'à leurs deux ans. Il est donc important de réagir rapidement avant qu'elle ne prenne trop d'ampleur.

AIDE du GDS de l'Ain

50%

du dépistage pris en charge



la visite vétérinaire initiale et le suivi technique



BESNOITIOSE

La Besnoitiose est une maladie vectorielle causée par un parasite transmis entre bovins par les insectes piqueurs. Elle est responsable de perte de production, de lésions cutanées et d'œdème pour certains animaux ou ne provoque aucuns symptômes chez d'autres. Les insectes piqueurs restent généralement assez fidèles à leur troupeau d'origine et diffusent largement la maladie en quelques saisons. Les risques principaux de contamination d'un cheptel sont l'introduction d'un bovin porteur ou les rassemblements (estives, voisins,...).

La première étape est celle du dépistage du cheptel, tous les animaux de plus de 6 mois doivent être dépistés pour détecter les positifs. Les animaux positifs restent porteurs du parasite et constituent un réservoir, source de recontamination perpétuelle pour le cheptel. Deux options s'offrent alors, la première, en cheptel peu contaminé est celle de l'élimination rapide des positifs. La seconde, plutôt en allaitant, consiste à conduire deux lots séparés avec, dans l'un, les positifs et, dans l'autre, les négatifs. Les réformes devront être priorisées dans le lot de positifs pour assainir le troupeau (bovins présentant des symptômes, PCR cutanée positive).

La Besnoitiose progresse régulièrement dans l'Ain, alors que les signes cliniques sont parfois rares mais chaque année de nouveaux troupeaux sont contaminés, il est donc important de dépister (surtout à l'introduction ou en surveillance annuelle), pour agir dès les premiers positifs et surtout avant d'observer des cas cliniques afin d'éviter que la maladie ne s'installe.

AIDES du GDS de l'Ain

80%

des frais d'analyse
pris en charge

+

Forfait de

200€

pour l'élimination
en boucherie
ou l'euthanasie
des positifs

BVD

La lutte collective menée par tous les éleveurs de l'Ain, et de toute la France, depuis plusieurs années maintenant est efficace. Elle a permis de réduire significativement la présence du virus de la BVD responsable par le passé de troubles de la reproduction majeurs et de la mort de plusieurs animaux, généralement jeunes mais parfois plus âgés. La lutte repose sur la détection des veaux nés IPI (conçus lors de la gestation d'une mère infectée) et le contrôle des mouvements pour éviter la diffusion du virus entre cheptels.

Le dépistage par boucle auriculaire à la naissance, généralisé dans toutes les exploitations du département permet une détection efficace et rapide des positifs, ceux-ci doivent être isolés, recontrôlés et éliminés s'ils sont IPI. Le dépistage à l'introduction garantit lui à l'éleveur introducteur que l'animal est sain et qu'il ne risque pas de contaminer le cheptel receveur. La quarantaine, jusqu'à réception de résultats négatifs, joue un rôle essentiel à ce niveau. Ce plan d'assainissement collectif permet de maintenir une situation très favorable dans le département.



AIDES du GDS de l'Ain

2,25€

par veau
pris en charge
pour le dépistage
à la naissance
(dont 1,50€ du CD01)

+

3€

pour le dépistage
à l'introduction

+

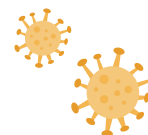
150 à 270€

pour l'élimination
en boucherie
ou l'euthanasie
des IPI

Les plans d'assainissement sont désormais rares et démontrent l'efficacité de l'effort collectif conduit dans l'Ain. Ils découlent généralement d'une contamination par un mouvement ou un rassemblement mal maîtrisé. Pour bon nombre d'entre eux, deux phases se succèdent avec une première naissance d'IPI ou un passage viral dans le troupeau et une seconde, 5 à 8 mois plus tard, avec plusieurs naissances d'IPI issues de la contamination des mères gestantes lors de la phase initiale.

INTRODUIRE DES ANIMAUX, PAS DES MALADIES

Le département de l'Ain compte 62 000 introductions en 2024, ce qui nous place comme chaque année en tête des départements les plus introducteurs de la région et de France si l'on rapporte ce chiffre au nombre d'élevages.



Sur le plan de la santé animale l'introduction comporte un risque non négligeable en terme de contamination de cheptel car, l'animal introduit, arrive en exploitation avec les maladies de son troupeau d'origine voire même celles qu'il a contracté entre les élevages (transport, marché, ...).

Un risque maîtrisable

Gérer ce risque est possible, et même nécessaire pour sécuriser les introductions parfois indispensables au fonctionnement de l'élevage. La gestion du risque à l'introduction nécessite de réaliser les dépistages appropriés et d'isoler l'animal tant que les résultats ne sont pas connus.

- Les dépistages : l'objectif d'un dépistage est de connaître le statut d'un animal vis-à-vis des maladies couramment transmises de cheptel en cheptel afin d'écartier les animaux porteurs (positifs, donc contaminants).
- L'isolement : autrement appelé « quarantaine », strictement sans contact, dure jusqu'à réception des résultats. C'est le seul moyen pour garantir l'absence de contamination que l'on ne peut écartier qu'à réception de résultats négatifs. Si l'animal est introduit dans le troupeau, et qu'il est révélé positif ensuite, alors c'est trop tard le troupeau est contaminé.

La contamination d'un cheptel, comment ça se passe ?

C'est malheureusement simple et rapide : il suffit de quelques minutes à un animal porteur pour diffuser le virus, la bactérie ou tout autre pathogène dans le troupeau à un ou plusieurs animaux, qui eux même diffuseront à d'autres, jusqu'à contamination totale du cheptel.

Dépister à quel moment ?

La réglementation vis-à-vis de l'IBR impose le dépistage des animaux entre 16 et 30 jours après leur arrivée, ce qui implique dans tous les cas le passage du vétérinaire. Ceci impose par ailleurs le respect d'une quarantaine stricte, pour éviter la contamination du cheptel si l'animal est positif. Dans ce cas c'est à ce moment que les autres dépistages sont réalisés, sur les mêmes prélèvements d'ailleurs.

Si la quarantaine est difficile à envisager (vache laitière en lactation par exemple) alors il est judicieux de dépister avant la vente, c'est-à-dire chez le vendeur au plus proche du moment de la vente. Cette pratique permet alors de connaître le statut sanitaire de l'animal jusqu'au jour du prélèvement. A réception des résultats négatif l'animal peut être introduit. Si le transport est sain, c'est-à-dire direct, sans arrêt pour chargement d'autres animaux et sans présence d'animaux de statut inférieur ou défavorables alors le risque est maîtrisé.

Le kit intro : l'essentiel moins cher

Le kit intro regroupe les analyses nécessaires pour une introduction sereine. Après déduction des aides du GDS le coût des analyses est nettement réduit et vaut la peine d'être investi.

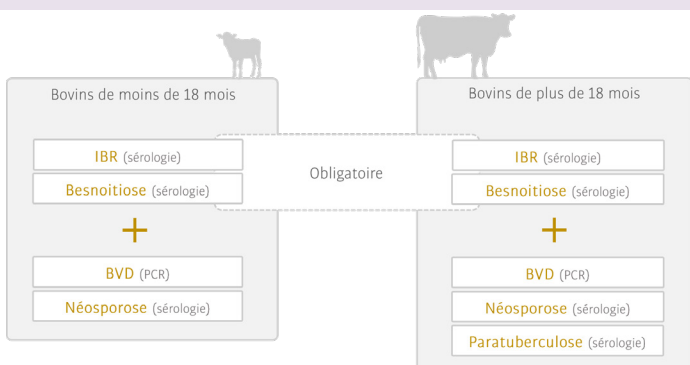
C'est cher !
Toujours moins qu'une nouvelle maladie dans le cheptel...

Un dépistage Paratuberculose coûte environ 8€, après prise en charge du GDS l'éleveur paye moins de 5€ par maladie dépistée alors qu'une contamination coûte plusieurs années d'assainissement avec des vaches à réformer si elles ne meurent pas toutes seules et des pertes de productions importantes.



Pourquoi ?

Tout simplement pour éviter l'introduction d'une maladie dans le cheptel toujours difficile et coûteuse à gérer. Ces pathologies ne sont pas détectables à l'œil nu, seul un dépistage peut garantir qu'un bovin est indemne.



Billet de Garantie Conventionnelle

Le Billet de Garantie Conventionnelle est le seul moyen d'annuler la vente si un bovin est révélé positif au dépistage d'introduction. Ils sont disponibles sur demande et téléchargeable sur notre site internet, pensez à les signer en deux exemplaires lors de la transaction.




SECTION PORCINE

PROTÉGER NOS ÉLEVAGES DE LA PPA

L'actualité sanitaire porcine, avec l'arrivée de la Fièvre Porcine Africaine en Europe notamment en Italie ou en Allemagne, au plus proche de nos frontières, nécessite l'investissement collectif pour limiter les conséquences de la contamination du territoire national. La persistance du virus dans la faune sauvage, sans moyen de maîtrise efficace, rappelle toute la nécessité d'une application rigoureuse des mesures de biosécurité pour éviter le passage du virus du compartiment sauvage au compartiment élevage.

Au-delà de la communication, le GDS accompagne les éleveurs porcins dans la réflexion et l'application de mesures de biosécurité efficaces et adaptées à chaque élevage, prenant en compte les risques particuliers selon le contexte et les possibilités matérielles de chacun. Des formations sur la Biosécurité sont également proposées et permettent à la fois d'acquérir les bases théoriques pour la maîtrise des mesures et d'échanger sur les pratiques, entre éleveurs, pour trouver les clés d'une stratégie de Biosécurité adaptée à son élevage.



La section équine est jeune et dynamique, elle a su rassembler plusieurs dizaines d'éleveurs en cinq ans autour de 4 axes majeurs : la vaccination, le parasitisme, le dépistage de maladies et l'équarrissage.

SECTION ÉQUINE

LA VACCINATION DE LA RHINOPNEUMONIE

Le GDS de l'Ain, avec l'aide du Conseil Départemental, accompagne les adhérents de la section équine en apportant une aide sur la vaccination de la rhinopneumonie équine.

Pourquoi ?

La rhinopneumonie équine est une maladie très fréquente en France due à deux herpèsvirus et qui se manifestent sous trois formes cliniques : respiratoire, nerveuse et abortive. Elle est très contagieuse mais il n'existe aujourd'hui pas de traitement spécifique contre les herpèsviroses. Afin de limiter la diffusion depuis les foyers il est important de mettre en place une prévention efficace. La vaccination est un des piliers de la prévention contre les herpèsviroses à l'échelle individuelle et collective.

La rhinopneumonie n'est pas une maladie réglementée par l'État. En France, les obligations de vaccination contre la rhinopneumonie concernent :

- Certains reproducteurs
- Les chevaux de course à l'entraînement (trot et galop)
- Les chevaux de sport ou d'élevage participant à des compétitions FFE « Pro » ou des épreuves SHF

AIDE du GDS de l'Ain

16€

pour une primo vaccination



8€ pour un rappel est apportée aux équins cotisants

COTISATION
Section Équine

Forfait
15€/élevage
et 6€/équien



SECTION APICOLE

Le GDS de l'Ain possède une section apicole composée d'apiculteurs professionnels ou amateurs.

Comment adhérer ?

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail pour vous transmettre le bulletin d'adhésion.

 **04 74 25 09 91**

 **gds01@reseaugds.com**

Les rôles du GDS

• Le sanitaire

Sur un plan sanitaire, le principal risque reste, et de loin, la varroose. Il est de plus en plus difficile de lutter efficacement contre ce parasite des abeilles. Les traitements médicamenteux ne peuvent malheureusement plus suffire, ils doivent souvent être associés à des mesures bio-techniques, parfois chronophages.

Pour autant, nous savons qu'il reste un effort important d'information et de sensibilisation des apiculteurs à ce fléau. C'est pourquoi nous avons des Techniciens Sanitaires Apicoles, pour encore mieux visiter les ruchers de l'Ain. Les comptages doivent être démultipliés largement ; ainsi, nous avons organisé une commande groupée d'Easy-Check et réalisé, avec la FRGDS AuRA, 2 sessions de démonstration de comptages de varroa au printemps 2023. En parallèle, notre PSE a été renouvelé pour les 5 ans à venir.

De plus, d'autres formations sont proposées par la FRGDS AuRA comme par exemple l'engagement des reines.



• La lutte contre le Frelon Asiatique

Cette lutte est importante pour protéger les abeilles, la biodiversité et les populations. Pour cela, deux dispositifs sont en place :


- Le piégeage massif des fondatrices réalisé au printemps sur des communes ayant eu des nids tardifs. Nous avons donc construit, début 2024, un programme de piégeage pour les communes avec le Conseil Départemental et les intercommunalités. Nous avons fourni les pièges, les communes ont géré les relevés et les réapprovisionnements hebdomadaires des pièges.


- La destruction des nids : si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, il faut effectuer la déclaration sur le site www.frelonsasiatiques.fr. Une fois le signalement enregistré, le GDS gère la suite en faisant intervenir soit un référent frelons asiatiques ou un désinsectiseur, cela dépend de la grosseur du nid, de son accessibilité...





Une seule plateforme de signalement : www.frelonsasiatiques.fr




 45 route des Soudanières
 CS10002
 01250 CEYZERIAT

 **04 74 25 09 91**

 www.frgdsaura.fr/GDS_Ain.html

 gds01@reseaugds.com

 GDS de l'Ain



 Contact par mail pour chacun sur le modèle :
prenom.nom.gds01@reseaugds.com



Directeur
Julien LEVERT



ASSISTANTE DE DIRECTION

Laurie RETY
Caisse mutuelle coups durs - Varron
Contrôle d'introduction - Export



INGENIEUR CONSEIL

Romain PERSICOT
Biosécurité, Avortement, Paratuberculose, Néosporose,
FCO, MHE, Caisse mutuelle coups durs
Section ovine, caprine et porcine
Formations - Jeunes installés



TECHNICIEN

Christophe TEILLARD
Parage - Rainurage - Désinfection - Dératisation



CONSEILLÈRE SANTÉ ANIMALE

Carole BONNIER
BVD, Besnoitiose
Analyse d'eau - Formations - Jeunes Installés
Section équine - Alpage



SECRÉTAIRE TECHNIQUE ET RESPONSABLE TECHNIQUE

Edwige CALLAMAND
Responsable Prophylaxies bovines AURA
Prophylaxie bovine, ovine, caprine, IBR
Concours



CONSEILLÈRE SANTÉ ANIMALE

Clara PENIN
BVD, Prophylaxie bovine, porcine
WebGDS - Communication
Section apicole



IPG01 - EDE - Chambre d'agriculture
45 route des Soudanières - CS10002
01250 CEYZERIAT
04 74 25 09 56
ipg01@ain.chambagri.fr

Chambre Agriculture
4 Avenue du Champ de Foire - BP 84
01003 BOURG EN BRESSE
04 74 45 47 43



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE
Chemin de la Miche - CENORD - BP 408
01012 BOURG EN BRESSE
04.74.45.58.00



Agro Direct (matériel d'élevage)
145 espace trois fontaines
38140 RIVES
09.74.50.85.85
agrodirect@agrodirect.fr
www.agrodirect.fr



**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**
23, rue Bourgmayr - BP 90410
01012 BOURG EN BRESSE
04 74 45 62 37



**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES
POPULATIONS (DDETSPP)**
9 rue de la grenouillère - CS
10411
01012 BOURG EN BRESSE
04 74 42 09 00



**AGS - COOPERATIVE D'ELEVAGE
ET D'INSEMINATION**
4 5 route des Soudanières - CS10002
01250 CEYZERIAT
04.74.25.09.50



ACSEL Conseil Elevage
259 route des Soudanières
CS10002
01250 CEYZERIAT
04 74 25 09 50



EQUARRISSAGE SECANIM
0 891 70 01 02 (serveur vocal : 0.225€ la minute)
www.secanim.fr
Pour toute demande particulière, chaque jour
ouvré, de 10h à 12h : 04 74 25 69 79
Déclaration d'enlèvement possible par Boviclic.



XR REPRO
61, Chemin des Hoteaux
69126 BRINDAS
04 72 38 31 82
contact@xr-repro.fr



agri maker

Tout en un, prenez la main !

fait sa révolution !

De nouvelles fonctionnalités
pour faire tourner la boutique

Ouvrez le champ des possibles !

**Agrimaker
Essentiel** 4,90€ /mois

- ✓ Site web / boutique en ligne
- ✓ Achats, stock
- ✓ Facturation, suivi clients
- ✓ Gestion des salariés

**Agrimaker
Business**

39,90€ /user/mois
pendant 1 an puis
49,90€ /user/mois

**Agrimaker
Essentiel**

+

- ✓ Point de vente
- ✓ Comptabilité
- ✓ Tableaux de bord personnalisables, ChatGPT, WhatsApp



FAST est une startup agritech mutualisée avec d'autres
ESN spécialistes du monde agricole et pilotée par OKTEO.

Pour plus d'informations : contact@agri-maker.com

www.okteo.fr

